

**Division des Ressources Humaines**  
**Chef de division :** Christophe TAULU  
Gestion des enseignants du 1er degré public

Affaire suivie par :  
Sylvie PAYET  
Tél : 05.53.02.84.69  
Mél : [sylvie-danielle.payet@ac-bordeaux.fr](mailto:sylvie-danielle.payet@ac-bordeaux.fr)

20 rue Alfred de Musset  
CS 10013  
24054 PERIGUEUX CEDEX

Périgueux, le 3 janvier 2022

L'inspectrice d'académie  
Directrice académique des services  
de l'éducation nationale de la Dordogne

à

Mesdames et messieurs les enseignants  
du 1er degré public  
s/c de mesdames les inspectrices  
et messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale

**Objet :** Détachement des personnels enseignants du 1<sup>er</sup> degré public dans le corps des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale au sein de l'académie de Bordeaux – Rentrée 2022

**Références :**

- note de service ministérielle du 15 novembre 2021 relative au détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés, des personnels d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale relevant du ministère chargé de l'éducation nationale
- note du 17 décembre 2021 relative à la politique académique de détachement dans les corps des personnels enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale de l'enseignement public – Année scolaire 2022/2023

Dans le cadre de la campagne citée en objet, je vous rappelle que les candidatures doivent recueillir l'avis de l'autorité hiérarchique dont vous dépendez.

Conformément à la note du 17 décembre 2021 susvisée, je vous informe que les dossiers de demande de détachement accompagnés des pièces justificatives doivent être adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont vous relevez pour **le mercredi 19 janvier 2022, dernier délai.**

J'attire votre attention sur le fait que les dossiers arrivés incomplets ou hors délai ne seront pas instruits par mes services.

Pour l'inspectrice d'académie et par délégation,  
Pour la secrétaire générale et par autorisation,  
Le chef de division,



Christophe TAULU